

Parent

Cette page est destinée à orienter les parents qui visitent ce site vers les contenus les plus susceptibles de les intéresser. Il ne s'agit que de quelques suggestions sans caractère exhaustif.

Page modifiée le vendredi 13 octobre 2023 • Données Ville du Mans

Papiers et formalités

Déclarer une naissance, préparer un mariage, faire établir une pièce d'identité pour le petit dernier... [Laissez-vous guider par nos fiches d'aide en matière d'état civil](#) et pour [tout ce qui concerne les papiers](#).

N'oubliez pas les obligations en matière de recensement citoyen. Vous [trouverez des informations sur la page des formalités](#).

École

Comment inscrire votre enfant à l'école ? Combien coûte la restauration scolaire ? Quels sont les différents types d'accueils périscolaires ? Pour trouver réponse à ces questions, vous pouvez [consulter respectivement la page sur les écoles](#), [celle sur la cantine](#) et [celle sur les accueils périscolaires](#).

Notez bien le **principe de réservation et annulation** qui vaut pour toutes les activités périscolaires proposées par la Ville du Mans.

Proximité

Les maisons de quartiers sont réparties dans toute la ville, il y en a sûrement une près de chez vous. Elles servent aux associations et aux habitants qui peuvent [réserver une salle municipale](#).

Saviez-vous que deux de ces maisons de quartier – Pierre-Guédou et les Bruyères – bénéficient d'animateurs sur place et proposent des activités toute l'année, notamment pour les enfants ? [Consultez leurs informations](#). [Pensez aussi aux activités de la maison pour tous](#).

Centres de loisirs

Les centres de loisirs de la Ville du Mans sont ouverts aux enfants de 3 à 15 ans des écoles publiques et privées. Il existe un principe de réservation et annulation avec un préavis de 15 jours ouvrables.

Pour en savoir plus, [consultez la page des centres de loisirs](#) pour un accueil le mercredi après-midi en période scolaire ou [consultez la page des vacances des 3-15 ans](#) pour un accueil en période de congés.

Sport

Connaissez-vous les écoles municipales de sport ? Elles permettent aux enfants de s'initier à une trentaine de disciplines. Il suffit qu'ils soient débutants dans le sport de leur choix.

Les séances sont toutes conduites par des éducateurs sportifs diplômés. [Découvrez toute la palette de l'offre](#).

Accompagnement

Le programme de réussite éducative est un dispositif de la Politique de la Ville qui s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans et à leurs parents qui rencontrent des difficultés. Il permet de proposer un parcours éducatif individualisé.

[Retrouvez en ligne les conditions](#) pour pouvoir bénéficier de cet accompagnement.

581

places

C'est le nombre de places proposées dans les multi-accueils et les crèches familiales en gestion municipale, y compris les places subventionnées par la Ville du Mans dans des structures associatives.

ÊTRE PARENT

[Découvrez les lieux d'accueil enfants-parents](#) qui apportent un appui aux parents dans leur rôle grâce à un échange avec d'autres parents et avec des professionnels.

Durant les vacances, la Ville du Mans organise des visites-ateliers spécial famille sur le patrimoine urbain. Pour connaître les prochaines dates, [reportez-vous à l'agenda du patrimoine](#).